



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

INVESTISSEMENTS DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL : LA MRC DE CHARLEVOIX ATTRIBUE 28 542 \$ À DIVERS PROJETS

Baie-Saint-Paul, le 27 novembre 2024 – Le Conseil de la MRC de Charlevoix est fier d'accorder 28 542 \$ à plusieurs projets sur son territoire grâce à plusieurs de ses fonds.

Municipalité de Saint-Urbain

La MRC de Charlevoix octroie une aide financière de 21 122 \$ à la municipalité de Saint-Urbain dans le cadre du Fonds éolien de développement local et régional. Cette somme permettra à la Municipalité d'aller de l'avant avec la construction d'un bâtiment d'accueil prévu dans le projet récréotouristique du Sentier des Mines. Le coût total de ce projet est estimé à 250 000 \$.

Centre canin du Loup Blanc

Le projet du Centre canin du Loup Blanc prévoit l'ajout de 14 enclos supplémentaires pour mieux répondre à la demande croissante, notamment pendant les périodes de forte affluence. En transformant l'espace bureau en chenil, sans travaux de construction, le centre pourra accueillir davantage de pensionnaires et établir des partenariats avec des hôtels locaux. Cette expansion permettra de créer un poste à temps plein et d'augmenter les revenus annuels de plus de 60 000 \$. La MRC de Charlevoix est heureuse de contribuer au projet en octroyant une contribution financière non remboursable de 5 000 \$ avec son Fonds Soutien au démarrage et à l'expansion.

Projets soutenus par l'Entente de développement culturel conclue avec le ministère de la Culture et des Communications

Municipalité de Saint-Hilarion

Une somme de 420 \$ est octroyée à la municipalité de Saint-Hilarion pour la présentation d'une conférence portant sur les îles de la Martinique et de la Dominique. Cette activité, offerte par la bibliothèque Aux Quatre Vents, permettra à la population de découvrir cette partie du globe en compagnie de Pierre-Luc Côté, enseignant, grand voyageur et conférencier. La clientèle aînée est tout particulièrement conviée à cette activité permettant ainsi à la MRC de Charlevoix de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de ces précieux concitoyens.

Marché de Noël de Baie-Saint-Paul

La MRC de Charlevoix souhaitant encourager la diffusion du folklore dans le cadre de l'édition 2024 du Marché de Noël et permettre aux familles de se familiariser avec la musique traditionnelle, elle contribue spécifiquement à cette fin par le biais de son Entente de développement culturel. En effet, 2 000 \$ seront investis dans la programmation pour la tenue publique de prestations de musiciens traditionnels. Chants, gigue et « petits bonhommes gigueux » seront de la fête !

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca

Fonds éolien de développement régional de la MRC de Charlevoix

Le Conseil des maires a tenu à préciser que les investissements à même les redevances du Parc éolien de la rivière du Moulin sont affectés au financement de projets à caractère régional, ces contributions n'ont donc aucune incidence sur les taxes municipales et n'impliquent aucune charge financière des municipalités locales.

Le Fonds Soutien au démarrage et à l'expansion vise à aider le démarrage ou l'expansion d'une entreprise sur le territoire, favoriser la création d'emplois durables, dynamiser l'économie et la vitalité du territoire et être un levier pour des projets entrepreneuriaux porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale.

Dans le cadre de l'**Entente de développement culturel** convenue avec le ministère de la Culture et des Communications, l'enveloppe destinée aux initiatives locales permet de soutenir les projets de développement culturel et de mise en valeur du patrimoine présentés par les organismes à but non lucratif et les municipalités. Ces projets doivent correspondre à un ou plusieurs des axes d'intervention de la politique culturelle de la MRC.